



A venir

ADMR

La prochaine permanence de l'ADMR aura lieu à la Mairie de Veynes de 14 h à 16 h le 29/09. Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.11.61.09.38.

Relais Assistants Maternels

Isabelle ACHARD, éducatrice jeunes enfants, accueille les familles et les assistants maternels à la Mairie le 13 septembre.

Assistante sociale

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la Mairie les 14 et 28 Septembre de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous : 04.92.58.00.86

INFOS

Transports personnes âgées à Veynes : le jeudi 15 septembre. Pensez à vous inscrire au 0492588938

P.M.I. : 16 septembre 2016

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Le 5^{ème} forum de l'emploi saisonnier sera organisé le mardi 11 octobre 2016 à Superdevoluy. Les employeurs sont invités à contacter la Maison des Services Publics afin de déposer leurs offres d'emploi et de réserver un stand.

Contact : Cloé MARIN au 04.92.58.89.38 ou cmarin.msap@ccbd.fr

l'agent communal passera à compter de la mi-septembre pour le relevé des compteurs d'eau.

Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école d'Agnières



Déplacement des réseaux en vue de la construction du Centre de bien-être



Travaux



Vie Locale

- Les activités périscolaires du vendredi après-midi dans les écoles :

TAP« Raconte-moi avant ... », ainsi s'intitule la 1^{ère} période de l'année scolaire 2016/ 2017, du 2 septembre au 14 octobre.

Le fil conducteur est l'intergénérationnel, l'objectif étant de faire le lien entre ce qui se faisait avant et maintenant en allant à la rencontre des Dévoluards, en faisant intervenir Carole de la bibliothèque, et sur la base de supports préparés par les ATSEM (Chantal, Véro, Nathalie) et Tristan.

Le sujet abordé sur cette période sera le ski de fond, ce sera le support des activités. Un travail de recherche sera fait sur l'histoire du ski de fond qui n'a pas été qu'un loisir, il était au départ un moyen de locomotion, sur impact social, sur le financement de l'activité, sur son développement aujourd'hui, sur ses champions ...

Les enfants de l'école d'Agnières réaliseront une maquette sur ce thème et enfants de Saint Etienne réaliseront un petit recueil retraçant l'histoire fond et ce, à l'aide de témoignages de personnes ayant connu le avant l'existence du domaine nordique, d'agriculteurs, de skieurs, domaine nordique ...



Cette 1^{ère} période sera aussi l'occasion pour les plus petits de découvrir l'activité Judo avec Serge (association Judo Dévoluy) pratiquée toute l'année en dehors des horaires scolaires.

Après une courte pause, le centre sportif ré-ouvrira ses portes le 12/09 avec un nouveau planning de cours collectifs pour l'automne.

Horaires d'ouverture cet automne :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 10h-12h et 17h-20h

Mercredi : 10h-12h et 14h-20h

Samedi : 14h-19h

Quelques nouveautés : Volley Ado/Adulte, Eveil ballon (3-6 ans) et Cycles multisports (6-14 ans). Lutte jusqu'aux vacances de la Toussaint puis Sport Co jusqu'aux vacances de Noël.

Retrouvez le planning en ligne sur

centre-sportif-devoluy.com



SOCIAL

« AMELIORATION DE L'HABITAT »

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en place depuis le début de l'année et pour 3 ans sur le territoire du Grand Buëch (dont le Dévoluy).

Elle concerne les propriétaires d'une résidence principale ou d'un logement locatif. Les travaux pouvant être subventionnés porteront notamment sur l'installation d'éléments de confort, la mise aux normes, l'amélioration de la sécurité et de la salubrité du logement.

Une équipe de professionnels du Calhaura PACT 05 est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet :

- Information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre selon votre situation et votre projet
 - Conseils techniques
 - Pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire, estimation du montant des travaux, des loyers, plan de financement prévisionnel, évaluation énergétique du logement dans son état actuel et dans son état projeté après travaux
 - Montage et suivi de votre dossier de demande d'aides : un guichet unique pour toutes les aides mobilisables.
- Des permanences ont lieu en mairie du Dévoluy, Pour info, contactez la Mairie au 04.92.58.89.38 ou CCBD au 04.92.58.02.42.



- Ateliers Equilibre :

Les séances sont entièrement gratuites, le nombre de participants est limité à 15 personnes.
Dates et horaires : 12/09 : réunion de présentation et d'inscription de 14h30 à 15h30 Maison d'Accueil de la Joue du Loup

12 Séances du lundi 19 septembre au lundi 5 décembre de 14h30 à 15h30 à la Maison d'Accueil de la Joue du Loup

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 04 92 58 89 38 ou par mail : population@mairiedevoluy.fr

CULTURE - SPORTS



Spectacle « Blanc ébène » le vendredi 16 septembre à la salle des fêtes de Saint Disdier en Dévoluy à 21 h
Entrée gratuite

Plus d'infos sur le site de la commune :

www.mairiedevoluy.fr

Création d'un club VTT Dévoluy : pour tous renseignements :

Les D-jantés

Rémy PONTIER : 06.75.99.77.40



LOGEMENTS

LOGEMENTS COMMUNAUX : LES MODES DE PAIEMENT DU LOYER

Plusieurs modes de paiement du loyer sont proposés aux locataires de logements communaux, à réception du titre :

- Espèces : maximum 300€ au guichet de la Trésorerie de Veynes
- Chèque : à envoyer avant le 10 du mois à la Trésorerie de Veynes
- Carte bancaire : paiement en ligne sur www.tipi.budget.gouv.fr
- Virement : prendre contact avec sa banque
- Prélèvement automatique : formulaire à retirer et à remplir en Mairie. Prélèvement le 10 du mois.

A LOUER

La Cure à Saint-Disdier : T2 rez-de-chaussée – 37 m² (1 chambre) – loyer 210.78 € hors charges libre mi-août

Logements saisonniers – meublés : la mairie propose à la location des logements saisonniers issus du parc communal ou des particuliers gérés par le service logement.

Les dossiers de demande de logements (à l'année et saisonniers) sont à retirer à la mairie. Contact : Cloé Marin au 04.92.58.89.38 ou logement@mairiedevoluy.fr

Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>